

UPEC LE MAG

L'université, ensemble

LE GRAND ENTRETIEN

Rencontre avec Jean-Luc
Dubois-Randé, président
de l'UPEC

CÔTÉ CAMPUS

L'UPEC se transforme :
le point en images

CÔTÉ COULISSES

La rentrée vue par les
services de l'université

CARTE BLANCHE

La convention citoyenne
étudiante

REGARDS CROISÉS

Droit, médecine, management...
l'intelligence artificielle
appliquée à l'UPEC



© Andriega de Santis

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

#1
Oct.
2022

SOMMAIRE

P.3

ÉDITO

P.4

ACTUS

- L'IAE Gustave-Eiffel devient IAE Paris-Est
- Un nouveau service pour tous les personnels de l'UPEC
- Financement du projet Inno-SEnSE : c'est oui !
- Au revoir EEP... bonjour IEP !

P.6

GRAND ENTRETIEN

- Jean-Luc Dubois-Randé : plus que jamais engagé, pour l'université

P.12

EN UN COUP D'ŒIL

- Erasme : l'engagement et la transformation en actes

P.14

ZOOM SUR...

- L'UPEC rejoint l'alliance Aurora
- eCampus, le nouvel outil du quotidien des étudiants
- Accueil des étudiants ukrainiens

P.16

REGARDS CROISÉS

- Dossier : l'IA appliquée à l'UPEC

P.22

CÔTÉ CAMPUS

- L'UPEC se transforme : le point en images

P.26

CÔTÉ COULISSES

- La rentrée vue par le SIOE, un enseignant et le CIDP

P.30

CARTE BLANCHE

- La convention citoyenne étudiante

P.32

LE MOT QUI COMPTE

- Engagement



ÉDITO

En ce début d'année universitaire, nous sommes ravis de vous proposer *UPEC Le Mag*, un nouveau format pour tous les acteurs de l'université, personnels, étudiants et partenaires.

Un format que nous avons pensé comme un temps de pause, un temps pour partir à la découverte de l'actualité de l'UPEC, de ses faits marquants. J'en profite pour remercier chaleureusement celles et ceux qui ont donné de leur temps pour apporter leur éclairage sur les grands sujets qui font l'UPEC aujourd'hui.

Fil rouge de ce premier numéro, l'engagement infuse dans toutes nos actions, depuis les plus petits gestes du quotidien jusqu'aux orientations les plus stratégiques. Car c'est cela, l'identité de l'UPEC : une université engagée, pour ses étudiants, ses personnels, ses territoires et au travers de ses missions de recherche et d'enseignement.

L'engagement sera bien sûr au cœur de ce nouveau mandat qui débute. Je suis honoré d'avoir reçu de nouveau votre confiance. En tant que Président, je m'emploierai à porter haut les couleurs de notre belle université.

Bonne lecture,



Jean-Luc Dubois-Randé,
Président de l'UPEC

L'IAE GUSTAVE-EIFFEL DEVIENT IAE PARIS-EST

Depuis le vote du conseil de l'IAE le 3 juin dernier, l'IAE Gustave-Eiffel est rebaptisé "IAE Paris-Est". Bien plus qu'un simple changement de nom pour l'école de management, c'est une toute nouvelle dynamique qui se lance, puisqu'elle devient une composante à part entière de l'université.

NOUVEAU NOM ET NOUVEAU STATUT

Le vote du conseil de l'IAE vient poser un point final « à un processus d'évolution institutionnelle ancien », explique Christophe Torset, directeur de l'IAE Paris-Est. Sobre et direct, le nouveau nom permet « d'ancrer l'école dans son territoire francilien, en renforçant notamment son attractivité au niveau international », précise-t-il. Le changement est également statutaire : désormais, l'IAE, auparavant rattachée à la Faculté de Sciences Économiques et de Gestion, est une composante interne à l'UPEC. « Cela nous permet de disposer de ressources plus importantes, avec une structure administrative plus conséquente et totalement dédiée à nos missions d'enseignement, de recherche et de diffusion du savoir en sciences de gestion. » Un surcroît de visibilité aussi, tant au sein de l'UPEC qu'auprès des partenaires.

UNE VOLONTÉ DE DIFFÉRENCIATION

L'objectif de la composante IAE Paris-Est pour les prochaines années est la différenciation, dans un contexte très concurrentiel. Voici ses axes de travail :

- améliorer l'expérience étudiante ;
- renforcer les liens avec ses parties prenantes ;
- améliorer sa visibilité nationale et internationale.

Des actions différenciantes ont déjà été entreprises. Christophe Torset cite notamment les formations sur la responsabilité sociétale des entreprises, et notamment le Master « Management de la RSE ».

UNE IDENTITÉ À RENFORCER

L'IAE Paris-Est souhaite renforcer son identité d'école universitaire de management. Christophe Torset le rappelle : le challenge consiste à « évoluer dans un environnement en grande partie marchand, avec une offre non marchande. C'est proposer une offre de formation adaptée aux besoins des acteurs du monde socioéconomique, avec une exigence intellectuelle non négociable, ancrée dans la tradition et la culture universitaires. » L'IAE Paris-Est souhaite évidemment maintenir son niveau d'exigence, « tout en répondant avec réactivité aux attentes de nos partenaires et de nos étudiants ». ●

UN NOUVEAU SERVICE POUR TOUS LES PERSONNELS DE L'UPEC

Depuis cette rentrée de septembre, le Service Vie des Personnels (SVP) a vu le jour. Il est le fruit d'une volonté partagée par la direction de l'UPEC et les représentants des personnels de créer une structure dédiée à tous ses personnels, sur les champs de l'action sociale, culturelle et sportive. Tour d'horizon avec Céline Audier, Directrice générale adjointe des services chargée des missions transverses.

De nombreuses actions couvraient déjà les champs de l'action sociale, de la culture et du sport. Des actions « saupoudrées sur différents services de l'université, notamment la Direction des ressources humaines (DRH), la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) et le Service de santé universitaire (SSU) », résume Céline Audier. Un « toilettage réglementaire » était aussi nécessaire, alors même que l'offre était peu identifiée.

La DEVE, le SSU, la DRH et la DAJG (Direction des affaires juridiques et générales) ont travaillé en transversalité afin de donner vie au service Vie des Personnels, dans un environnement réglementaire (rédaction des statuts et organisation des instances de travail et de décision) et de le doter des moyens de fonctionner.

Depuis le 1^{er} septembre, le Service Vie des Personnels existe au sein de la DGS, avec une équipe dédiée. Céline Audier précise : « L'équipe du SVP sera chargée de proposer des évolutions, des partenariats, et de nouveaux services qui suivront la politique et les ambitions de l'UPEC. Elle mettra ensuite en œuvre opérationnellement la nouvelle offre définie par les conseils. »

LES 3 OBJECTIFS DU SERVICE :

- Permettre une meilleure lisibilité de l'offre pour les personnels.
- Capitaliser sur l'existant et enclencher une politique plus ambitieuse, sur tous les sites de l'université.
- Prendre en charge globalement les questions de qualité de vie au travail.

En concertation étroite avec les usagers, la nouvelle équipe travaillera à la réalisation d'ambitions nouvelles : construction de l'offre de service, développement des partenariats et ouverture du champ des actions vers le bien-être, notamment. ●

FINANCEMENT DU PROJET INNO-SENSE : C'EST OUI !

Excellente nouvelle estivale pour l'UPEC : le financement du projet Inno-SENSE a été validé par le Programme d'Investissements d'Avenir (France 2030) Île-de-France. Le résultat d'un ambitieux appel à projets qui ouvre de belles perspectives pour l'université.

Inno-SENSE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le projet Inno-SENSE a pour vocation de réunir toutes les compétences de la bioanalyse et de l'analyse chimique. L'objectif : proposer et développer des prestations intégrées des différentes plateformes de recherche pour une caractérisation globale. Une vision transversale qui englobe l'impact de la pollution sur l'environnement et la santé. Cette réunion d'équipements et d'expertises très spécifiques sera proposée à des partenaires externes, collectivités, grands groupes, PME ou ETI. L'accès à l'ensemble des services se fera via un guichet unique.

EXCELLENCE ET DIFFÉRENCIATION

Le guichet unique Inno-SENSE vise à créer une dynamique d'excellence scientifique au service des entreprises. Un maillon pour relier les partenaires qui constituent le tissu économique de la région. Et un supplément d'attractivité pour l'UPEC auprès des actuels et futurs enseignants-chercheurs grâce à des compétences, équipements et savoir-faire uniques.

LA RÉUSSITE DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

Pour répondre à l'appel à projets publié par la Région Île-de-France en janvier 2022, un groupe de travail s'est constitué. Autour de la table : la DRV (Direction de la recherche et de la valorisation) de l'UPEC, l'IMRB (Institut Mondor de Recherche Biomédicale), l'Observatoire des sciences de l'univers EFLUVE, et le laboratoire GLy-CRRET. Après une première sélection et un oral, la confirmation du financement est arrivée mi-juillet. ●



AU REVOIR EEP... BONJOUR IEP !

La bonne nouvelle est communiquée au cœur de l'été : l'instruction du dossier par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche s'est terminée et l'arrêté de création de l'Institut d'études politiques au sein de l'UPEC est paru. Rentrée administrative donc ce 1^{er} septembre 2022 pour l'Institut d'études politiques de Fontainebleau, avant la première rentrée scolaire en septembre 2023.

UNE TRANSITION EN COURS DE DÉPLOIEMENT

C'est Yves Palau, ancien directeur de l'EEP, qui a reçu mandat du président de l'UPEC afin de diriger la rédaction des nouveaux statuts de l'IEP. Son rôle d'administrateur provisoire le charge également d'organiser l'élection d'un nouveau Conseil, certainement en début d'année 2023. Tous les aspects administratifs permettront à la nouvelle entité d'être en ordre de marche pour la rentrée 2023-2024. La promotion de la première année comptera 70 élèves.

UN IEP ATTRACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

Le nouvel IEP ne manquera pas d'arguments pour attirer ses futurs étudiants. Tout d'abord, la création d'un diplôme d'études politiques unique qui intégrera des sciences exactes et expérimentales conçu en partenariat avec la faculté des sciences et technologie. « *Un certain nombre de domaines d'activités sociales pris en charge par les sciences exactes sont en cours de politisation tels que l'environnement, la santé et le numérique. Nous souhaitons faire des étudiants des interlocuteurs valables face aux experts scientifiques dans ces domaines. Et ainsi éviter deux extrêmes : la soumission au savoir scientifique, et son rejet systématique* », explique Yves Palau. L'IEP sera par ailleurs le seul à proposer des diplômes nationaux de la licence au master, ainsi qu'un diplôme d'établissement. Enfin, tous les étudiants effectueront leur deuxième année à l'étranger. ●

JEAN-LUC DUBOIS-RANDÉ : PLUS QUE JAMAIS ENGAGÉ, POUR L'UNIVERSITÉ

Alors que commence son deuxième mandat comme président de l'université, Jean-Luc Dubois-Randé revient sur les grands sujets qu'il souhaite porter ces 4 prochaines années : égalité femmes-hommes, politique RSE, implication des étudiants, recrutement... Autant de thèmes qu'il marque d'un même sceau : celui de l'engagement, véritable fil rouge de son programme. Rencontre.



Une université engagée, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Jean-Luc Dubois-Randé : Une université engagée intègre dans son fonctionnement et son identité l'ensemble des acteurs qui interagissent avec elle. C'est répondre à la question : comment l'université participe de la vie de la société ? Il s'agit de à la fois de comprendre les défis sociétaux (les grandes transitions sociales et environnementales par exemple), d'affronter ces défis mais aussi de proposer des solutions tant en formation qu'en recherche. S'il existe indéniablement une complexité à comprendre le monde d'aujourd'hui, l'université évite les raccourcis scientifiques et certains sujets sont très concrets comme la santé, l'employabilité, la culture... Ces questions, il faut y répondre ensemble, communautés interne et externe. C'est une méthode qui a peu cours en France par rapport à d'autres pays européens : comment les entreprises répondent à l'employabilité et donc deviennent conseil pour mieux construire nos formations, comment sont envisagés les métiers de demain, pourquoi et comment s'y préparer ? Comment le monde scolaire peut-il mieux connaître l'université ? Comment la recherche peut avoir des impacts sur le territoire et comment celui-ci génère de la recherche ? Une université engagée, c'est aussi une université qui valorise l'engagement de ses communautés et avant tout ses étudiantes et étudiants.



Jean-Luc Dubois-Randé
Président de l'UPEC

Il s'agit de les accompagner non seulement dans leur formation, mais aussi à devenir des citoyens engagés, des citoyens du monde. Il faut que leur diversité soit reconnue comme une richesse et proposer des parcours qui facilitent leur réussite. Mais pour transformer l'université, nous devons transformer nos pratiques. C'est tout le propos du programme Erasme : comment accompagne-t-on les lycéens ? Comment engage-t-on les étudiants et la communauté autour de ces valeurs d'engagement ? Comment nos pratiques intègrent des objectifs de développement durable ? Comment diffuser nos savoirs et les actions de Sciences avec et pour la société dont nous avons obtenu le label ?

C'est un pacte social et sociétal qui pousse l'université hors les murs ?

J.-L. D.-R. : C'est effectivement un pacte social, il faut que l'université s'ouvre, et que les communautés externes participent à la transformation autour des valeurs d'engagement. En interne, les étudiantes doivent aussi être mieux valorisées dans leurs actions d'engagement. La pandémie a été un révélateur de la grande précarité dans laquelle sont les étudiantes et les étudiants et nous devons leur offrir les conditions pour réussir, quelle que soit leur situation sociale. C'est une réalité : il y a 25 % d'étudiants qui sont dans la précarité, notre université doit être l'université de la réussite et du bien-être étudiant.

Comment impliquer concrètement les étudiants pour accompagner la mutation de l'université ?

J.-L. D.-R. : Il existe une vice-présidence étudiante au sein de la gouvernance de l'UPEC et de nombreux assesseurs, mais cela ne suffit pas. Il faut que les étudiantes et étudiants s'organisent pour participer activement à la vie et à la transformation de leur université, qu'ils soient force de propositions. Lorsque nous avons été confrontés à une grande précarité étudiante pendant la pandémie, nous avons créé un pôle social, en coordination avec les étudiants élus et les associations. Les étudiants se sont alors emparés de sujets aussi concrets que la distribution de paniers repas, la précarité menstruelle et ont donné des réponses efficaces et rapides. Nous avons aussi développé les tutorats et mentorats pour accompagner les étudiants tant sur des sujets de santé que sur des aspects pédagogiques. Également des ambassadeurs, des éco-délégués que nous souhaitons encore davantage valoriser. Un centre d'accueil pour la réussite étudiante est en train de se constituer (Maison étudiante d'Accueil pour la Réussite et la Santé). Nous souhaitons répondre aux difficultés multiples que nos étudiants peuvent rencontrer. Ils seront accompagnés par d'autres étudiants formés à cet accueil.



L'UN DE NOS DÉFIS EST DE CONTINUER DE PROPOSER UNE VARIÉTÉ DE FORMATIONS ADAPTÉES À LA DIVERSITÉ DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DE L'EST MÉTROPOLITAIN, ET AUX BESOINS DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ. C'EST UNE BELLE MISSION DE SERVICE PUBLIC ! CELA PASSE AUSSI PAR UNE VIE DE CAMPUS INCLUSIVE QUI PERMETTE L'ENGAGEMENT DE TOUTES ET TOUS.

Anne de Ruggy, vice-présidente Commission de la formation et de la vie universitaire



Citons également la mise en place par les étudiants de Conventions citoyennes, vectrices de propositions concrètes et transformantes. Un autre exemple, le projet de création d'un média



campus : un média étudiant dont ils auraient la responsabilité, lieu d'échanges, qui permet de faire intervenir des experts dans des domaines divers, tant internes comme des chercheurs ou enseignants-chercheurs, qu'externes à l'université, et de diffuser aussi bien une culture scientifique que des réflexions sur des grands sujets d'actualité. Il y a une demande de nos étudiants vers plus d'engagement : à nous de leur permettre d'intégrer cela dans leur quotidien et de le valoriser. Je suis très favorable à un parlement étudiant.



**PARMI NOS PRIORITÉS
CARDINALES :
AUGMENTER L'IMPACT
DES ÉTUDIANTS SUR
LE CHANGEMENT ET
LA TRANSFORMATION
DE L'UNIVERSITÉ,
ET LEUR OFFRIR
UNE JUSTE
RECONNAISSANCE
POUR LEUR
ENGAGEMENT.**

Fantin Lowenstein, vice-président étudiant



Vous évoquez les difficultés multiples des étudiants ; quelles sont-elles en 2022, et comment l'UPEC peut les accompagner ?

J.-L. D.-R. : Les besoins pluriels des étudiants sont apparus clairement pendant la pandémie. Le premier d'entre eux est la connaissance par les lycéens de ce qu'est l'université. Nous souhaitons que chacun puisse s'autoriser à y entrer, s'autoriser à faire des études. Nous devons faciliter cette entrée à l'université et donc informer et participer activement à l'orientation. Les étudiants ont besoin de confiance pour réussir et que l'université soit en appui pour leur donner les clés de leur avenir et un métier choisi. Cela passe beaucoup par la confrontation au terrain lors de stages et donc l'alternance sera encore plus développée. D'autres éléments ressortent et heureusement de façon forte dans notre université, l'égalité femmes-hommes ne doit plus être un sujet, de même que la lutte contre toute discrimination, le racisme et l'antisémitisme qui n'ont pas leur place dans un lieu d'émancipation et d'universalisme. La violence, qu'elle soit sexuelle ou morale, doit être combattue. Pour cela, nous souhaitons faire de l'université un lieu de vie exemplaire au sein de nos campus.

Quels sont les projets pour ces lieux de vie que sont les campus ?

J.-L. D.-R. : Notre volonté, ce sont des campus ouverts, des campus implantés dans les villes. Chéroux à Vitry sera un lieu magnifique, avec ses bâtiments en brique classés, son style un peu vintage. Ces campus intègrent les notions de développement durable et de transition énergétique. Dans ces campus, les lieux seront pensés pour des formations croisées. Cette dynamique donnera des pépinières extraordinaires, où l'on apprend et où l'on partage. L'UPEC posera le cadre général ; il faudra que les étudiants s'approprient ces nouveaux lieux de vie, qu'ils donnent des couleurs à ces campus. L'université sera là pour les accompagner sur une politique campus plus globale.

N'y a-t-il pas un paradoxe entre l'UPEC comme entité moteur, et les identités multiples des campus ?

J.-L. D.-R. : L'UPEC, c'est un espace de liberté, avec derrière des lieux de vie, des lieux où travailler, où rencontrer ses enseignants...

L'UPEC pose le cadre. Autour, il y a de la liberté, de la créativité.

CHIFFRE CLÉ

36 MILLIONS D'EUROS

montant du financement accordé par l'État et la Région Île-de-France pour le Contrat Plan État Région (CPER) 2021-2027 afin d'accompagner le développement de nos campus.

Quels sont les engagements de l'université pour lutter contre l'invisibilisation des femmes au sein de l'université ?

J.-L. D.-R. : Dès le début de notre précédent mandat, nous nous sommes dotés d'un plan d'action, pluriannuel pour l'égalité professionnelle femmes-hommes. Une vice-présidente chargée de la responsabilité sociale et sociétale de l'université coordonne toutes les actions contre la violence, le racisme, mais aussi pour l'égalité femmes-hommes. Plus que jamais, nous souhaitons mettre en lumière tout ce qui est réalisé par les femmes de cet établissement, qu'elles soient chercheuses, enseignantes ou personnel administratif. Je suis très optimiste sur le sujet, parce que la nouvelle équipe comprend des femmes très engagées sur les grands sujets sociétaux. Un autre objectif sera d'être présents dans les lycées pour casser les clichés encore trop ancrés, montrer qu'il y a des femmes qui sont sur tous les terrains de la recherche. Des actions devraient cibler les sciences dures comme les mathématiques, l'informatique par exemple, mais aussi les sciences humaines et sociales. Au sein de l'université, nous affichons une tolérance zéro face au harcèlement ou aux violences. Tout cas de harcèlement sexuel fera l'objet d'un passage en conseil de discipline.

Quelles sont les perspectives en matière de création d'emploi ?

J.-L. D.-R. : Lors de la précédente mandature, nous avons saisi l'opportunité de divers plans nationaux pour créer un maximum de postes. Aujourd'hui, l'État n'a pas abondé totalement en masse salariale équivalente. Cela signifie que nous devons retrouver des marges de manœuvre de masse salariale. Or depuis 5 ans,

nous avons 1 000 à 2 000 étudiants de plus chaque année. Si les moyens financiers ne sont pas à la hauteur et ne nous permettent pas d'ouvrir des postes, cela mettra en tension un certain nombre de formations. Nous le savons, la période économique qui s'annonce sera difficile. Mais il faut que l'État affiche l'université publique comme sa grande priorité et comme l'un des fleurons d'émancipation des plus jeunes. Je vais continuer à porter des propositions auprès du ministère pour avoir plus de moyens.



NOUS SOUHAITONS FAIRE EN SORTE QUE L'ENSEMBLE DES COMMUNAUTÉS DE RECHERCHE PARVIENNENT À CO-CONSTRUIRE, AU TRAVERS DU PROJET ERASME OU DE L'ALLIANCE EUROPÉENNE AURORA PAR EXEMPLE, UNE IDENTITÉ DE RECHERCHE FORTE POUR NOTRE UNIVERSITÉ.

Florence Allard-Poesi, vice-présidente de la Recherche et de la Commission de la Recherche



Nous comptons beaucoup sur le fait que l'université soit valorisée dans ses missions de service public. Notre ministre est directement issue de l'université et connaît les enjeux majeurs auxquels elles sont toutes confrontées.



CONCERNANT
L'EMPLOI, CETTE
NOUVELLE
MANDATURE
ACCENTUERA
ENCORE LES EFFORTS
MENÉS SUR LA
QUALITÉ DE VIE AU
TRAVAIL ET NOTRE
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE, POUR
AMÉLIORER
L'ATTRACTIVITÉ ET
MIEUX VALORISER
LES MISSIONS DE NOS
PERSONNELS.

Amilcar Bernardino,
vice-président Conseil d'administration



Au programme de votre mandat figure l'obtention du label DDRS (Développement durable et responsabilité sociétale). Quels grands chantiers devraient permettre à l'université de le décrocher ?
J.-L. D.-R. : Un certain nombre d'actions sont déjà enclenchées. Nous allons avancer sur les maquettes de

formation afin d'intégrer le développement durable dans la formation des étudiants. Grâce à notre participation à l'alliance Aurora, nous pouvons nous enrichir de ce qui se fait à l'étranger et nous inspirer des bonnes pratiques. Le service Patrimoine et développement durable et le nouveau service Vie des Personnels s'impliquent fortement sur ces thématiques. Enfin depuis la rentrée, des groupes de travail sont formés pour activer la mise en place du label DDRS, qui pourrait lui-même déboucher sur l'obtention d'autres labels. En termes d'écologie, je crois que toutes les pratiques doivent être impactées. Cela passe par le télétravail, les mobilités douces, la mise en place de procédures qui limitent le papier... C'est une stratégie globale qui doit être menée sur tous les fronts.

L'UPEC
EN 5 CHIFFRES CLÉS

42 000
étudiants

3 500
apprentis

2 770
personnels

dans la tranche
801/900^e
rang au niveau mondial
au classement de Shanghai

300 000
étudiants dans l'alliance Aurora

Pour conclure, la force de l'UPEC aujourd'hui ?

J.-L. D.-R. : L'UPEC est une université totalement en phase avec son époque et la demande par tous de justice sociale et ce sur un large territoire à fortes inégalités dont les acteurs ont une compréhension à tous niveaux de ces défis sociétaux. En tant qu'université, l'UPEC a les moyens de comprendre et de répondre à ces défis sociétaux (climat, environnement,

santé...). L'université accompagnera avec le projet Erasme et l'alliance Aurora les communautés pour créer une dynamique de transformation où nos étudiants auront un rôle central. Il y a un partage de la vision. Le principe d'équité est fondamental et l'université doit répondre aux inégalités sociales et spatiales. Nous sommes tous mobilisés. ●



ERASME : L'ENGAGEMENT ET LA TRANSFORMATION EN ACTES

La transformation sociale et environnementale de l'UPEC porte un nom : Erasmé. Ce programme ambitieux, qui s'inscrit dans la continuité du projet stratégique de l'UPEC 2020-2024, vise à pérenniser de nouvelles approches de la recherche et de l'enseignement, tout en diffusant l'engagement de l'université au cœur de l'ensemble de ses communautés.

21,2 M€
SUR 10 ANS

LES OBJECTIFS



Repenser l'enseignement



Focaliser et partager la recherche



Engager les communautés et les partenaires



Contribuer à une société plus juste

CONCRÈTEMENT

Lauréate du 4^e Programme d'investissements d'avenir (PIA4) Excellences, l'UPEC reçoit la plus large contribution du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation **hors universités IdEx et I-SITE.**

4 ACTIONS LIÉES À LA SOCIÉTÉ

- ☑ **Création d'un bureau de l'engagement** dédié à la relation aux partenaires et à la société.
- ☑ **Soutien d'initiatives à forte valeur ajoutée** pour la société avec un appel à projets transformant de 4 millions d'euros sur 5 ans.
- ☑ **Mise en œuvre de la Convention des Partenaires** pour orienter les actions à destination du territoire et de la société.
- ☑ **Sensibilisation des publics scolaires** aux missions de l'UPEC par des doctorants.

4 ACTIONS LIÉES À LA RECHERCHE

- ☑ Développement des **recherches co-construites**.
- ☑ Création d'un **observatoire de mesure de l'impact de la recherche**.
- ☑ Généralisation du **dialogue société civile-recherche**.
- ☑ Pérennisation des **rencontres grand public / chercheurs** via le label Science Avec et Pour la Société (SAPS).

3 ACTIONS LIÉES À LA FORMATION

- ☑ **Co-construction de parcours** avec les partenaires économiques & institutionnels et la société civile.
- ☑ Mise en place d'un **Centre universitaire pour la réussite et le bien-être des étudiants**.
- ☑ Création de nouveaux **Graduate Programs** multidisciplinaires autour des problèmes socio-environnementaux.

3 QUESTIONS À Jean-Luc Dubois Randé sur Erasme

En quoi Erasme changera-t-il la vie des étudiants ?

Avec Erasme, dans deux à trois ans, nous verrons apparaître les premières formations « co-construites », c'est-à-dire élaborées non seulement avec les enseignants, mais aussi les partenaires économiques, les représentants du territoire. Cette approche professionnalisante se voit déjà beaucoup dans certains de nos masters mais doit pouvoir s'étendre plus fortement aux sciences humaines et aux sciences dites dures. Cela permet d'être différenciant et attractif pour notre université du fait d'une meilleure insertion professionnelle des futurs diplômés.

Comment Erasme influencera-t-il la recherche à l'UPEC ?

Au sein d'Erasme, on trouve un projet très ambitieux discuté également à l'échelle européenne : la mise en œuvre d'un observatoire de l'impact de la recherche. Il s'agit de ne plus se fier à la bibliométrie seule pour évaluer une recherche, mais bien d'évaluer aussi qualitativement ce qu'elle produit, et ainsi d'obtenir des mesures d'impact. Un exemple ? Les chercheurs de l'UPEC qui travaillent sur la qualité de l'air aux côtés d'entreprises d'environnement, de transports, des associations et des collectifs de citoyens.

Erasme inaugure-t-il un nouveau dialogue avec les partenaires de l'UPEC ?

Erasme promeut le fait que l'Université sorte de ses murs et engage des interactions horizontales. Après avoir étudié et quantifié les besoins de nos étudiants, nous avons amorcé un travail auprès de nos partenaires institutionnels – le Crous, les municipalités –, des différents services administratifs, de la restauration. Résultat : chaque campus s'insère dans son territoire de manière spécifique, pour apporter les meilleures réponses au bien-être de ses usagers. ●

Découvrez notre [vidéo sur Erasme](#) et les interviews de nos partenaires : Valérie Bocciarelli (BNP Paribas), Moussy Laza (AFEV 94), Othman Nasrou (Région Île-de-France), et Michel Sasportas (CECAP 94)

CES PROJETS QUI FONT BOUGER L'UPEC

Focus sur des actions engagées. Au programme : nouveau partenariat, lancement de eCampus et dispositif d'accueil des étudiants ukrainiens.

1 L'UPEC REJOINT L'ALLIANCE AURORA

Après un processus de sélection pointu, la candidature de l'UPEC pour intégrer l'alliance universitaire Aurora a été retenue. Le fruit de longues démarches, mais nullement le fruit du hasard, puisque le leitmotiv d'Aurora, « Matching academic excellence with societal relevance » (faire se rencontrer excellence académique et pertinence sociétale) résonne parfaitement avec la philosophie de l'UPEC. Martin Schwell, Vice-président Europe, nous explique les convergences qui ont permis le succès de ce nouveau partenariat. ●



2 ECAMPUS, LE NOUVEL OUTIL DU QUOTIDIEN DES ÉTUDIANTS

À l'occasion de la sortie le 1^{er} septembre de la plateforme eCampus, outil numérique du quotidien pour tous nos étudiants, rencontre avec Marie Garapon, Directrice générale adjointe Appui aux missions et coordinatrice du projet, qui nous en dit plus...

Qu'est-ce que eCampus ?

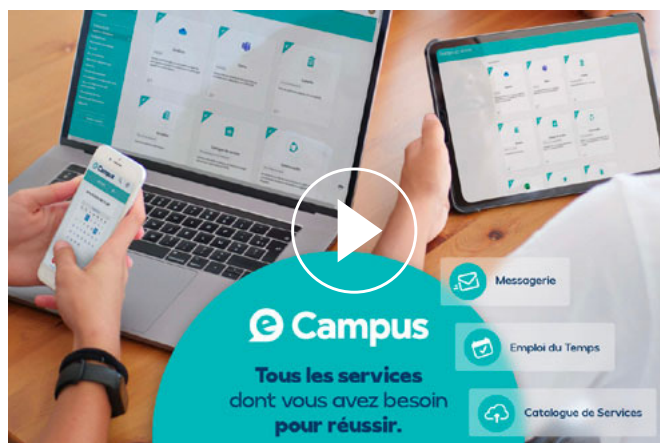
C'est le nom du nouveau portail de services numériques dédié aux étudiants. Agenda, cours en ligne, messagerie, relevés de notes, cours de sport, demande de mobilité, attestation de stage... Tout cela est désormais accessible sur une même interface.

Comment s'est déroulé le projet ?

Tous les services en interface directe avec les étudiants ont réfléchi ensemble à la ligne éditoriale de eCampus. Nous souhaitons une interface pragmatique pour faciliter la recherche d'informations et toutes les démarches du quotidien. Tous les services concernés se sont admirablement mobilisés sur le projet.

Quel impact pour le personnel de l'UPEC ?

Aujourd'hui, nous avons nous aussi la possibilité de manipuler eCampus, ce qui peut favoriser les échanges avec nos étudiants. Chaque composante peut également personnaliser sa page et communiquer comme elle le souhaite auprès de ses étudiants. ●



ACCUEIL DES ÉTUDIANTS UKRAINIENS

Depuis le début de la guerre en Ukraine, fin février, l'UPEC a ouvert ses portes aux étudiants ukrainiens pour leur permettre de continuer leur cursus. Une mission d'accueil et de suivi assurée par la Direction des relations internationales (DRI), en étroite collaboration avec la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE), le Delcife et la Fondation UPEC. Récit.

LA DRI, UN SERVICE SPÉCIALISÉ DANS L'INTÉGRATION

« Que ce soit des Afghans, des Syriens... l'UPEC accueille régulièrement des étudiants réfugiés », nous explique Carole Torriero, directrice des relations internationales. Une manière de s'engager qui a connu une tout autre ampleur fin février, avec le déclenchement de la crise ukrainienne. Dans sa mission, la DRI devait notamment suivre les différentes circulaires gouvernementales relatives à l'accueil des réfugiés, et notamment la création d'une « protection temporaire » accordée à tous les étudiants résidant en Ukraine avant le début des hostilités. Cette mesure s'accompagne de la création d'une plateforme de candidature, Campus France, par laquelle les étudiants arrivés sur le territoire peuvent postuler à tel ou tel établissement. « Nous voulions répondre au mieux à ces demandes en fonction de nos contraintes financières, de nos filières, dont certaines sont en tension », précise Carole Torriero. La DRI, spécialisée dans l'intégration, parvient ainsi à réserver des places pour un dispositif complet incluant études, financement et logement. « Au sein de chaque composante, un référent relations internationales se charge également de faciliter l'accueil des nouveaux étudiants en cours de semestre », résume la directrice des relations internationales.

UNE COMMUNICATION INTER-SERVICES AU PROFIT DES ÉTUDIANTS

Depuis les premiers jours de la guerre, la DRI assume également sa mission vis-à-vis des étudiants ukrainiens en échange à l'UPEC : la sécurisation de leur inscription et des versements d'aide Erasmus est ainsi assurée. Pour les nouveaux arrivants, la communication entre services est indispensable : après avoir organisé l'accueil des étudiants, la DRI oriente vers les différents services. « Commence pour eux l'étape de l'inscription », rappelle Carole Torriero. « Le pôle social prend en charge l'accompagnement dans ces différentes étapes, la composante d'accueil s'occupe du volet pédagogique, et le service vie de campus de la DEVE se charge des questions de logement », poursuit-elle. De fait, sur la vingtaine d'étudiants concernés, certains dossiers passent aussi entre les mains d'autres parties prenantes : la Fondation UPEC, dans son rôle de support, a ainsi mis en place une collecte de fonds. « Sur le même modèle que lors de la crise sanitaire où la Fondation avait lancé un fonds d'urgence pour aider les plus vulnérables, nous avons voulu nous associer aux actions de l'UPEC vis-à-vis des étudiants ukrainiens et faire appel à la générosité publique de la

communauté UPEC et de nos partenaires pour financer des bourses d'accueil », se souvient Véronique Deborde, directrice de la Fondation UPEC. « Notre mission est ainsi d'accompagner l'université en mobilisant la société civile sur des initiatives solidaires à fort impact », précise-t-elle. Au nombre des services concernés, le Delcife, chargé de l'apprentissage du français pour les étudiants étrangers, a également eu un rôle fondamental dans le processus d'intégration des réfugiés de guerre.

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS POUR UNE INSTALLATION PÉRENNE

« Il est apparu qu'une trentaine de candidats à l'UPEC, sur Campus France, étaient éligibles pour une formation FLE, en particulier des Ukrainiens, mais aussi deux étudiants russes en danger », explique Marie-Noëlle Campana, directrice du Delcife. Pour faire face à l'urgence, le département dévolu à l'apprentissage du français langue étrangère a donc accueilli six semaines durant, ces réfugiés ukrainiens pour un apprentissage intensif du français. Arrivés en France depuis peu ou ne pouvant revenir dans leur pays à l'issue de leur année d'échange universitaire, « ces jeunes gens venus des quatre coins d'Ukraine ont bénéficié jusqu'au 1^{er} juillet 2022 d'une formation linguistique financée par le Delcife », précise Marie-Noëlle Campana. Un apprentissage intensif du français avec un accent mis sur la vie quotidienne, étudiante, professionnelle et administrative dans les contenus pédagogiques. En cette rentrée, le D.U. Passerelles (formation diplômante en FLE subventionnée) intègre dix nouveaux étudiants, tandis que le Delcife vient d'embaucher deux professeurs ukrainiennes. Des adaptations qui devraient être pérennisées, à l'heure où de nombreux étudiants ukrainiens devraient se réinscrire à l'UPEC ! ●





Michel Barabel



Frédéric Bicheron



Alice Othmani

DOSSIER : L'IA APPLIQUÉE À L'UPEC

Droit, médecine, management... l'intelligence artificielle ne cesse d'être utilisée dans des domaines variés. Au sein de l'UPEC, de nombreux laboratoires et de plus en plus de formations intègrent cette discipline novatrice. Cela bénéficie à la fois aux étudiants, qui rencontreront l'IA dans leurs futures carrières, et à la société civile, où s'appliquent concrètement les solutions imaginées par les chercheurs. Regards croisés de trois enseignants-chercheurs de l'UPEC autour de cinq mots-clés.

Michel Barabel, maître de conférences à l'UPEC, codirecteur du Master Gestion des Ressources Humaines dans les multinationales et du Bachelor Management international à l'IAE Paris-Est, codirecteur des licences professionnelles Métier de la Gestion des Ressources Humaines et Management Opérationnel des Entreprises à l'IUT Sénart-Fontainebleau.

Frédéric Bicheron, professeur à la Faculté de droit de l'UPEC, directeur du Laboratoire de droit privé, directeur du Master 2 Juriste d'affaires.

Alice Othmani, maître de conférences HDR à la Faculté de sciences et technologie de l'UPEC, membre du Laboratoire Images, Signaux et Systèmes Intelligents, directrice du DU Data Science.

#RECHERCHE

Michel Barabel : Nos recherches portent en particulier sur l'impact économique et humain de l'intelligence artificielle dans le management et les ressources humaines. Ce domaine de recherche implique de plus en plus de projets transversaux. Même si la recherche est souvent pilotée par le champ disciplinaire d'origine du chercheur, l'IA est forcément transdisciplinaire et les budgets de plus en plus conséquents alloués à ce domaine nous poussent dans cette direction.

Frédéric Bicheron : En droit notre recherche est assez indépendante et personnelle, les laboratoires ne sont pas aussi collectifs qu'en sciences dures. Ces derniers temps, on incite nos chercheurs à se porter sur le sujet de l'intelligence artificielle, notamment les jeunes thésards. Dans notre domaine, la recherche se porte sur les implications juridiques de l'IA, et oblige à être prédictif : les domaines d'application sont vastes, puisque cela concerne aussi bien le droit d'auteur (à qui appartient une œuvre ou un écrit généré par une IA ?), la responsabilité des robots (faut-il les assurer comme on le fait pour une voiture ?), le droit social (faut-il « faire payer » des cotisations sociales par les robots qui remplacent les travailleurs ?)...

Alice Othmani : La recherche sur l'IA en médecine se porte sur des applications très précises. Je travaille sur le diagnostic, le pronostic et l'assistance en psychiatrie, ainsi que l'informatique affective et d'autres systèmes d'aide au diagnostic médical. Dans les différents laboratoires de l'UPEC, on travaille aussi bien sur la robotique médicale que sur la reconnaissance des tissus biologiques, l'amélioration du diagnostic neurologique, la motricité humaine. Pour donner un exemple précis, nos recherches au sein du LISSI portent sur l'aide au diagnostic et au suivi de la dépression et de la bipolarité. Une intelligence artificielle apprend à détecter les signes cliniques de telle ou telle pathologie sur des vidéos d'entretien avec des patients, à partir de critères comme l'expression faciale, le débit de parole, le volume de la voix, avec des résultats spectaculaires : un taux d'efficacité qui s'approche des 85 %.

#PROGRÈS

Michel Barabel : Dans le domaine des fonctions RH, il y a une véritable révolution qui s'opère. L'introduction de la Robotic Process Automation (RPA) permet que l'établissement des contrats de travail soit confié à une intelligence artificielle. Même chose dans le recrutement : les applications de tri de CV, sur la base de critères programmés, libèrent du temps pour affiner la sélection des candidats. Plus généralement, les machines se chargent des tâches les plus répétitives des ressources humaines, ce qui permet aux personnes en poste de développer d'autres compétences : le volet humain, l'orientation et la formation des personnels.

Frédéric Bicheron : Les intelligences artificielles ont fait leur entrée dans les cabinets d'avocats ces dernières années. On les charge notamment de la rédaction des écritures : l'humain entre les éléments factuels, et l'IA livre clé en main un raisonnement juridique avec les bonnes références. Dans le domaine judiciaire,

L'IA EN QUELQUES DATES :

1842 : Ada Lovelace et Charles Babbage conçoivent respectivement le premier programme et le premier calculateur numérique : cette « machine analytique » préfigure les premiers ordinateurs.

1936 : Publication d'un article de mathématiques et de logique signé Alan Turing, dans lequel il pose les bases d'une « machine » théorique qui aura une influence considérable sur le développement de l'informatique et de l'IA.

1946 : Construction d'ENIAC, le premier calculateur entièrement électronique.

1956 : Lors de la conférence de Dartmouth, quatre chercheurs américains, John McCarthy, Marvin Minsky, Nathaniel Rochester et Claude Shannon, définissent l'intelligence artificielle, qui devient une matière scientifique à part entière.

1961 : « Unimate » est le premier robot industriel à être utilisé dans une usine.

1979 : Kuniyuki Fukushima théorise un réseau de neurones artificiels qui va influencer les intelligences artificielles de reconnaissance d'images et de traitement du langage naturel.

1983 : Premier robot médical : le robot chirurgical Arthrobot.

1997 : Deep Blue, superordinateur d'IBM, parvient à vaincre le champion du monde d'échecs Gary Kasparov.

2005 : Le véhicule autonome Stanley remporte le DARPA Grand Challenge et inaugure l'ère de l'IA appliquée à l'automobile.

2011 : Commercialisation de Siri, le premier assistant personnel intelligent grand public, par Apple.

2015 : Le programme de go AlphaGo, combinant réseau de neurones profonds, apprentissage par renforcement, machine learning et deep learning, s'impose contre l'un des meilleurs joueurs mondiaux.

les applications de justice prédictive sont en pleine expansion, et permettent d'émettre des hypothèses de jugement à partir d'un ensemble de données.

Alice Othmani : L'IA peut permettre de grandes avancées en médecine et dans certaines disciplines médicales où la recherche nécessite beaucoup d'efforts, comme en psychiatrie, par exemple. Capable d'observer un nombre massif d'informations, de les croiser, de les recouper, le tout en un temps record, elle s'avère désormais incontournable dans un bon nombre de spécialités. Et ce, tant pour prédire une maladie ou son évolution que pour recommander un traitement personnalisé.

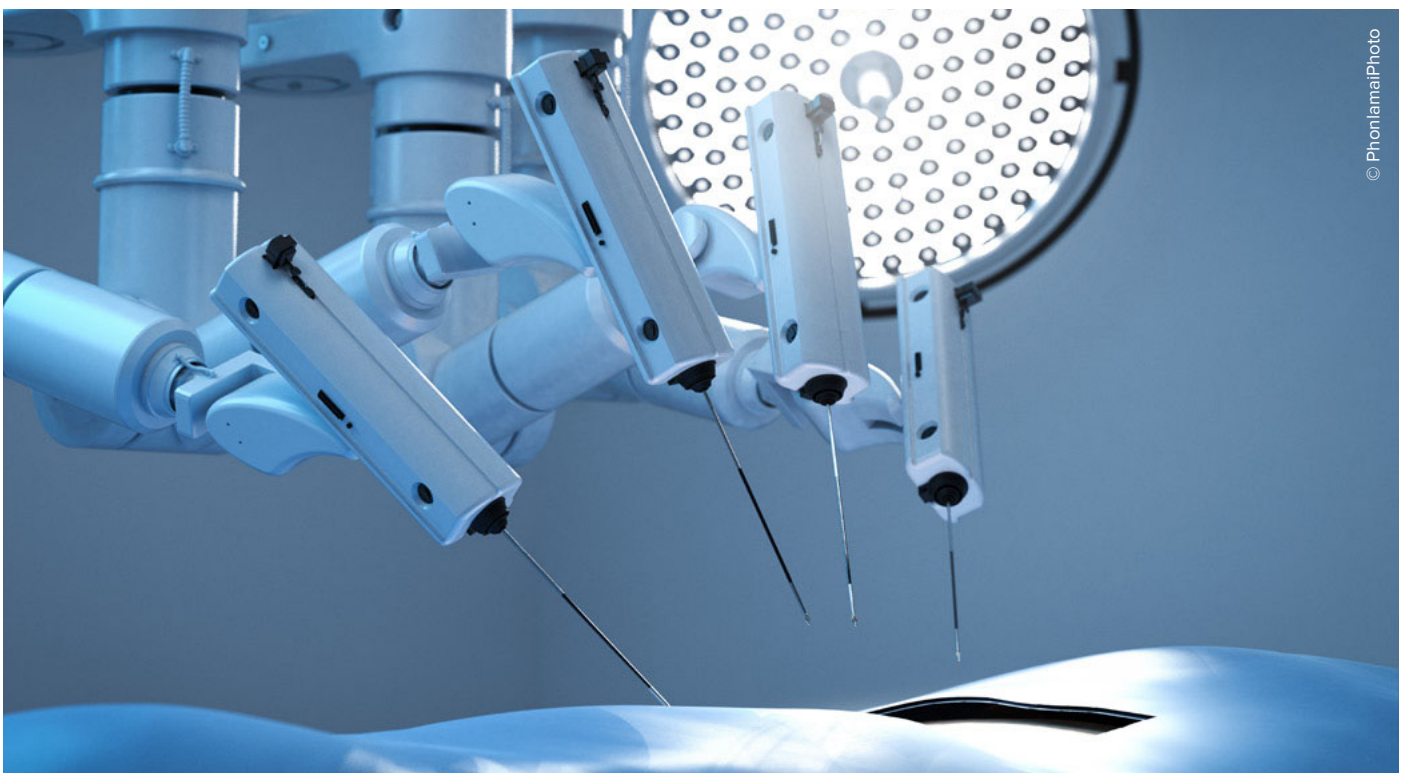
#FORMATION

Michel Barabel : Dans nos formations RH, nous privilégions une acculturation des étudiants à l'intelligence artificielle, avec comme objectif la montée en compétences de nos futurs diplômés sur toutes ces questions. L'enjeu pour eux est de pouvoir dialoguer avec les data scientists de métier qui se retrouvent dans les services de ressources humaines. Donc notre tâche d'enseignant consiste à leur apprendre le big data, l'IA, l'impact de ces technologies, à les inciter à se former en continu compte tenu des évolutions très rapides du domaine, à leur faire prendre conscience que les interactions personnes-machines sont prégnantes dans le monde

du travail, et enfin à mettre en place des postures éthiques pour leur faire privilégier des solutions dans lesquelles l'intelligence artificielle est utilisée au profit des grands enjeux écologiques et sociaux.

Frédéric Bicheron : Un juriste n'a pas vocation à être spécialiste de tout. Cela étant, il y a un grand intérêt à privilégier les formations transdisciplinaires : il est important d'élargir le champ de connaissance des étudiants dans un domaine technique différent du leur. Dans le cas de l'IA, cette approche permet de ne pas perdre son identité de juriste, mais au contraire d'être mieux éclairé sur les enjeux de cette technologie et de ne pas avoir un discours juridique « hors sol ».

Alice Othmani : Beaucoup d'efforts sont déployés à l'UPEC pour placer l'IA au centre de l'évolution pédagogique. Les maquettes et les offres de formation se sont adaptées à ce sujet d'avenir, particulièrement transdisciplinaire, puisque l'IA se retrouve en biologie, médecine, finance, éducation, marketing... L'apprentissage de la programmation, de l'algèbre linéaire, de la statistique, du traitement de signal et de l'algorithmique est à favoriser, pour former des data scientists, des programmeurs, des spécialistes de base de données. D'où l'importance de l'approche par compétences, qui est notamment en développement à la Faculté des Sciences et Technologies, et qui se matérialise par des masters spécialisés à l'UPEC.



© PhonlamaiPhoto

#AVENIR

Michel Barabel : L'un des scénarios envisageables est extrêmement positif pour l'avenir : avec le développement des intelligences artificielles en entreprise, il s'opérerait une réhumanisation du monde du travail. Alors que le XX^e siècle et le règne de l'industrie ont vu l'être humain occupé à des tâches de robots, les robots aideraient finalement l'humain à prendre des décisions, à se concentrer sur la partie créative et complexe de ses tâches...

Frédéric Bicheron : Les débats qui agitent le monde du droit sur la question des robots et de l'intelligence artificielle montrent que les choses vont changer. On parle très sérieusement en Europe de la mise en place d'une personnalité « robotique » en tant que personnalité juridique. Cela aura des implications sur les droits, les devoirs, les responsabilités des IA dans de nombreux domaines.

Alice Othmani : La vraie question d'avenir qui se pose est l'application concrète de l'intelligence artificielle dans le domaine du diagnostic médical. On connaît son efficacité, mais le principe de « boîte noire » est difficile à faire accepter aux patients : quand un médecin annonce la présence d'un cancer, il peut expliquer les différents marqueurs et les preuves de ce qu'il avance. L'IA ne fait que rendre un résultat, sans l'expliquer complètement.

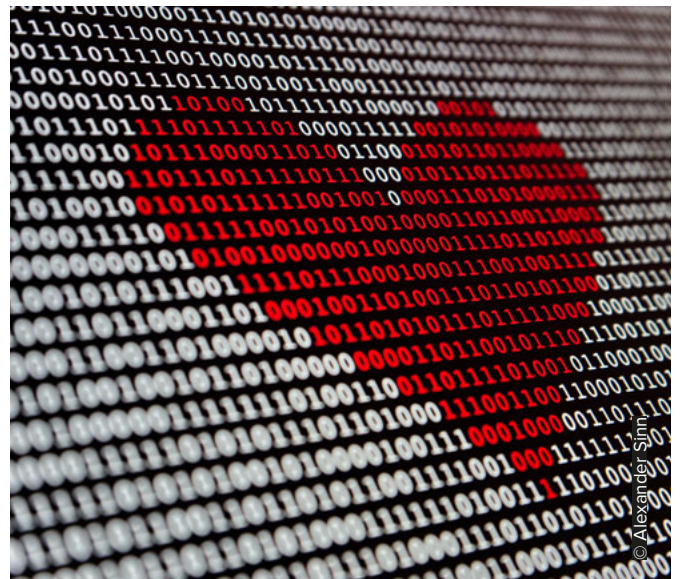
#LIMITES

Michel Barabel : Pour l'instant, plus l'IA réalise d'opérations, moins elle est rentable d'un point de vue écologique, par exemple. Dans le domaine du travail, certains imaginent que la prépondérance des machines ne révèle une nouvelle discrimination, avec un monde divisé entre des élites acculturées à l'IA, faites de data scientists, de mathématiciens, pendant que le reste de la population ne parvient pas à s'adapter, faute d'efforts sociétaux.

Frédéric Bicheron : Il faut tempérer l'anthropomorphisme vers lequel on bascule parfois : une IA ne peut exprimer de la douleur et des émotions comme un humain, cela reste une « machine ». Par exemple, donner une responsabilité civile à une machine reviendrait à déresponsabiliser son concepteur ou son propriétaire en cas de problème. Le caractère inédit de l'intelligence artificielle, notamment la possibilité éventuelle qu'elle prenne une décision à la place d'un humain, oblige à réfléchir à un cadre juridique nouveau.

Alice Othmani : Nous sommes parfois confrontés à un problème d'utilisation des données. En effet, dans le cadre académique, la collecte et le partage de datas entre instituts sont freinés par des dispositifs comme

le RGPD, et certaines autorisations d'exploitation ne parviennent pas assez rapidement aux chercheurs. Cela peut donc être assez problématique. Par ailleurs, d'un point de vue médical, les biais algorithmiques et les questions de « moralité des machines » pourraient nécessiter de nouvelles réglementations pour que l'application clinique de l'IA se développe davantage.



PETIT LEXIQUE DE L'IA

MACHINE LEARNING : Champ d'études qui donne la capacité d'apprentissage à un ordinateur ou un programme afin qu'il s'améliore dans la réalisation d'une tâche en s'appuyant sur l'exploitation de données.

DEEP LEARNING : Méthode spécifique de machine learning qui permet l'apprentissage de fonctions complexes grâce à des réseaux neuronaux très développés.

BIG DATA : Ensemble de données volumineux qui requiert l'intelligence artificielle pour en réaliser l'analyse.

RÉSEAU DE NEURONES ARTIFICIELS : Système de calcul et de réalisation de fonctions inspiré des réseaux de neurones humains.

ROBOTIQUE : Discipline qui permet la conception et la réalisation de machines automatiques.

5 QUESTIONS À YACINE AMIRAT, DIRECTEUR DU LISSI



Directeur du Laboratoire Images, Signaux et Systèmes Intelligents (LISSI), roboticien de formation, Yacine Amirat s'est spécialisé dans l'intelligence artificielle depuis plusieurs décennies. Auteur d'une étude sur l'IA au sein des différentes composantes de l'UPEC, le professeur des universités a contribué au lancement d'un tout nouveau cursus : le graduate program. Il nous en dit plus.

Quelles étaient les conclusions de votre étude sur la place de l'IA à l'UPEC ?

Yacine Amirat : Le constat vient surtout du caractère « dispersé », jusqu'à présent, des usages de l'IA. Au cours de la rédaction de l'étude, nous nous sommes rendu compte que l'intelligence artificielle était abordée dans un master d'économie, où l'on utilise l'apprentissage machine afin de créer des modèles prédictifs, mais aussi dans un laboratoire de chimie, où l'IA servait à concevoir des matériaux... Chacun travaillait dans son coin. Il était important de structurer tout cela.

Quelles sont les solutions proposées ?

Y.A. : D'abord avec la création d'un graduate program, à destination des étudiants. Une formation à double cursus : l'une des caractéristiques de l'UPEC étant la multidisciplinarité, le graduate program comporte un volet science et technique, et un autre dédié aux sciences humaines, économiques et sociales. Ensuite, nous avons fait l'état des lieux des infrastructures liées à l'IA. Notre plan d'action comporte l'acquisition d'un supercalculateur accessible pour la recherche et pour l'enseignement, à destination de toutes les composantes. Enfin, il y a la question de la culture des

enseignants autour de l'IA. C'est pourquoi mes deux collègues Guillaume Bourlet et Abdelghani Chibani ont monté un programme pour former nos consoeurs et confrères à acquérir les bases en intelligence artificielle.

En quoi ce graduate program modifie l'approche de l'enseignement de l'IA à l'UPEC ?

Y.A. : Il s'agit d'un D.U. qui vient s'appuyer sur des masters existants, comme le parcours « Intelligence Artificielle, Science des données et Systèmes cyber-physiques » (IA2S), le Master « Méthodes Appliquées de la Statistique et de l'Économétrie pour la Recherche, l'Analyse et le Traitement de l'Information » (Maserati), avec l'idée de faire la formation la plus inclusive possible. Il peut aussi bien servir à des étudiants en médecine qui vont y gagner en compétences dans le domaine des applications diagnostiques (utilisées en cancérologie, notamment), qu'à des profils plus technologiques, qui découvriront les applications de l'IA en chimie, en industrie, dans le domaine mécanique... Pour ce qui est du volet sciences humaines, économiques et sociales, il y aura évidemment des séminaires consacrés au lien entre IA et droit, notamment dans le domaine de la justice prédictive. Un domaine dans lequel les choses bougent beaucoup actuellement.

Quelle est la marque de fabrique de l'UPEC concernant l'IA ?

Y.A. : Certains de mes collègues de laboratoire travaillent sur l'IA depuis une trentaine d'années. Nous avons en particulier une approche reconnue de l'IA hybride, qui mêle les différentes matières de l'intelligence artificielle (la data, le machine learning, l'IA symbolique, les modèles de raisonnement), et permet de répondre à des problèmes que l'on ne peut pas résoudre avec une seule approche. Nous avons aussi des compétences en robotique, qui est une sous-matière importante, et dont nous nous servons pour le développement d'exosquelettes, d'applications de rééducation clinique post-AVC.

Comment la transversalité de l'IA à l'UPEC va se manifester prochainement ?

Y.A. : Il y a des projets d'établissement fédérateurs dans lesquels l'IA va être présente, je pense par exemple à Erasme et à l'utilisation de l'IA sur des projets dans certains campus des métiers. Avec le développement du graduate program, nous allons aussi avoir de plus en plus de synergies entre différentes composantes sur l'intelligence artificielle. ●



L'UPEC SE TRANSFORME : LE POINT EN IMAGES

Création de pôles de formation LMD (Licence, Master, Doctorat) spécialisés par champs disciplinaires, volonté d'accueillir les publics dans les meilleures conditions et de dynamiser la vie étudiante par le développement d'espaces offrant des services complets... Autant d'objectifs auxquels répondront les projets de rénovation et de construction initiés par l'UPEC. Petit tour d'horizon en images.



- ◀ **Rénovation de la dalle du Campus Centre de Créteil (Val-de-Marne)**
Construit en 1970, le Campus Centre compte parmi les doyens des sites universitaires. Cinq UFR et instituts d'enseignement pluridisciplinaire ainsi que de nombreux équipements de service (restauration, santé, loisirs) s'y organisent autour d'une dalle hors-sol de 6 600 m², jusque-là simple lieu de passage. Objectif de sa restructuration ? En clarifier et simplifier les flux afin de redorer son attractivité. Lui redonner son identité, celle d'un agréable lieu d'études, de travail et de vie.
Début des travaux printemps 2022. Fin des travaux mi-2024.

[#accessibilité](#)
[#sécurité](#)
[#étanchéité](#)
[#parkingsouterrain](#)
[#végétalisation](#)





▲ **Restructuration de la Faculté de santé de Créteil (Val-de-Marne)**
 Implantée dans l'enceinte du CHU Henri-Mondor, la Faculté de santé de Créteil se modernise afin de constituer un pôle d'enseignement de santé fonctionnel et attractif pour les étudiants et leurs enseignants.

Remise aux normes, réorganisation par niveau, optimisation des flux, rénovation énergétique et autre numérisation. Une transformation salubre afin d'offrir à tous des locaux de recherche performants, mutualisés et conviviaux, à même de s'adapter aux évolutions des

équipes et à leurs échanges.
Travaux programmés de janvier 2023 à fin 2024.

#sécurité
#performance
#convivialité

► **Création d'un bâtiment de recherche biomédicale à Créteil (Val-de-Marne)**

Dans le cadre de la restructuration de sa Faculté de santé, l'UPEC se verra bientôt pourvue d'un nouveau bâtiment exclusivement dédié à la recherche biomédicale. Une toute nouvelle plateforme de 6 000 m² dotée d'un équipement technologique de pointe et de laboratoires de niveaux de confinement 2 et 3. Un bâtiment destiné à favoriser et développer la recherche dite translationnelle, alliant recherches fondamentale et clinique, grâce à des espaces de travail évolutifs et collaboratifs.
Travaux entre 2022 et fin 2024.

#recherchetranslationnelle
#hightech
#collaboratif



◀ **Rénovation d'un bâtiment pour le nouvel IEP sur le campus de Fontainebleau (Seine-et-Marne)**

En Seine-et-Marne, l'UPEC a pris ses quartiers à Fontainebleau, dans l'ancienne caserne Damesme. Y sont menés des travaux de construction, d'amélioration et d'aménagement afin de créer un nouveau campus universitaire. Quelque 8 000 m² au cœur de la ville destinés à accueillir le nouvel IEP de Fontainebleau de l'UPEC, un pôle santé et paramédical (instituts de kinésithérapie et de formation en soins infirmiers), ainsi que des logements étudiants (CROUS).
Phase 1 : achèvement travaux fin décembre 2022 pour arrivée IEP janvier 2023 (financement, plan de relance et département). Phase 2 : construction d'un bâtiment pour accueillir pôle santé et paramédical (financement CPER 2021-2027).

#iep
#recherche
#santé
#innovation

Achat d'un nouveau bâtiment pour le campus de Vitry (Val-de-Marne)

Outre le pavillon du clocher à Vitry, l'acquisition comprendra également un bâtiment mitoyen de 5 000 m² en forme de trapèze. Une double acquisition supervisée par l'université, en étroite collaboration avec la Région Île-de-France, qui s'inscrit dans le projet plus vaste de création du Campus des Métiers de la Santé et l'extension de l'IUT, au cœur du domaine Chérioux, à Vitry-sur-Seine. Sa vocation ? Développer de nouvelles filières de formation, ainsi que des cursus articulant formation et recherche de pointe. *Programme des travaux en cours pour le bâtiment en trapèze (CPER 2021-2027).*

#nouveaucampus
#recherche
#développement



Réhabilitation du pavillon du clocher du campus de Vitry (Val-de-Marne)

Étendre l'implantation de l'UPEC à Vitry – où l'université est installée depuis 1995 –, c'est là tout l'enjeu de l'achat en mai 2022 du pavillon du clocher situé dans la continuité des bâtiments de l'IUT de Créteil-Vitry. Un bâtiment de 800 m² qui sera réhabilité afin d'en assurer la rénovation énergétique. Au programme essentiellement : amélioration de la qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment, des systèmes de chauffage et de ventilation.

Fin des travaux en 2023.

#nouveausite
#soutenabilité
#patrimoine

Extension du campus de Sénart (Seine-et-Marne)

L'UPEC a décidé de pousser les murs de son campus de Sénart. Des travaux d'extension rendus nécessaires par l'ouverture de nouvelles filières de l'IUT et le développement de sa filière Staps. Un projet de construction écoresponsable qui permettra de porter la capacité d'accueil de 3 000 à 5 000 étudiants, au sein d'un bâtiment attractif et fonctionnel avec la mise à disposition de nouveaux outils numériques et d'espaces partagés (FabLab, coworking...), propices à l'ouverture et la collaboration. *Financement CPER 2021-2027.*

#transitionécologique
#développementdurable
#réseau

LA RENTRÉE VUE PAR...

Le SIOE
(Service Inscription
et organisation
des Études)



 **Frédérique Bénard**
DEVE adjointe

AU SERVICE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES, L'UNION FAIT LA FORCE

L'inscription administrative concerne cette année plus de 42 000 personnes. Direction Créteil pour découvrir celles et ceux qui œuvrent au bon déroulement de cette étape indispensable. Au Service Inscription et Organisation des Études (SIOE), on s'affaire en conséquence. Frédérique Bénard, DEVE adjointe, nous fait découvrir ce qui se joue en coulisses.

LA LOI DU NOMBRE

Au service inscription et organisation des études, le téléphone n'a pas le temps de refroidir. En ce début du mois de juillet, 8 personnes répondent aux interlocuteurs en quête d'informations. À cette période de l'année, le service n'accueille pas le public directement : c'est donc une assistance téléphonique, doublée d'un service en ligne de ticketing, qui gère le plus gros des demandes « hors cadres ». « Cette année, nous avons répondu à 3 000 appels en deux semaines, avec un taux de réponse de 70 à 75 %. C'est trois fois mieux qu'à l'été 2021 ». Depuis le 1^{er} juillet, et jusqu'à la fin de l'année, l'effectif s'est vu renforcé : 23 vacataires, dont 19 étudiants, et 5 personnes

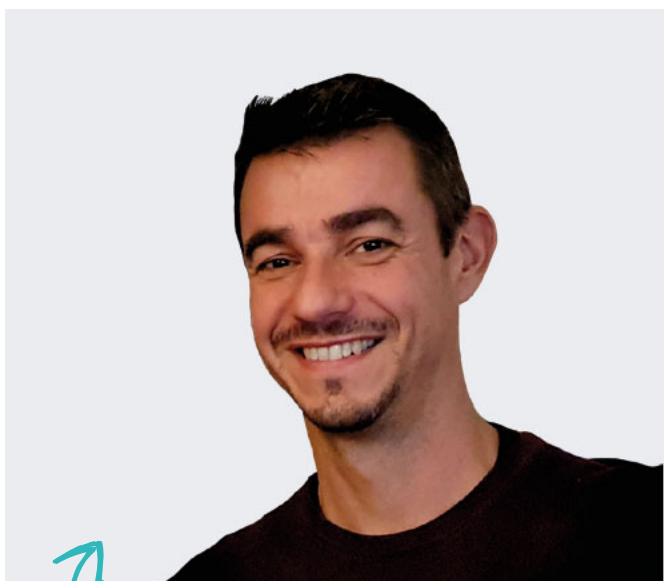
recrutées en CDD s'occupent à la fois de la gestion des flux de données d'inscription et de l'assistance aux usagers (étudiants, bacheliers, doctorants, apprentis, stagiaires de la formation continue) pour qui l'inscription administrative est un précieux sésame. Et en raison de tous ces cas de figure, le renfort est le bienvenu : dès 9h, chacun s'attelle à sa tâche. Pour ceux qui répondent au public, il faut faire preuve de pédagogie, et savoir s'adapter aux situations personnelles de chacun. « Cette année, sur l'interface en ligne, nous avons beaucoup de cas de personnes qui ont confondu 'paiement immédiat' et 'paiement différé' pour le règlement des droits d'inscription, et cela ralentit leur processus d'inscription », explique Frédérique Bénard. Pendant que certains vacataires démêlent les situations et informent, d'autres valident un à un les justificatifs déposés en ligne par les étudiants. Dernier diplôme obtenu, situation sociale, pièce d'identité...

L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE L'INSCRIPTION

Deux pôles numériques travaillent main dans la main avec le SIOE : la Direction des services d'information (DSI) et le pôle Systèmes d'information (SI) de la DEVE. Chaque année, plus de la moitié des inscriptions sont déposées en ligne. Du côté du service, cela passe par l'utilisation du logiciel Apogée, une solution adoptée par nombre d'universités en France. « Apogée est interopérable avec Parcoursup, ce qui permet de faire correspondre les vœux des bacheliers avec nos systèmes d'inscriptions. » De fait, l'inscription en ligne présente de nombreux avantages immédiats : après validation et paiement, les nouveaux inscrits reçoivent leurs accès à Office 365, aux cours en ligne, aux ressources documentaires, et ce très tôt dans l'année universitaire.

S'AMÉLIORER EN CONTINU

« Il faut apporter du positif chaque année », assure Frédérique Bénard. Pour ce faire, le SIOE cherche chaque année des pistes supplémentaires, qui se traduisent notamment par le recrutement d'emplois étudiants pour réduire les délais d'inscription au maximum. Confiés à Barbara Bernardi, Responsable du pôle inscription au sein du SIOE, les tests collectifs d'évaluation et les entretiens d'embauche permettent de cibler les vacataires et contractuels les plus à même d'accompagner les étudiants dans leur inscription. Signe de l'amélioration constante : le retour chaque année des mêmes agents administratifs, toujours plus aguerris à répondre à toutes les demandes... en un temps record ! ●



Sébastien Lacroix
Enseignant et chargé de mission
accompagnement pédagogique

ACCUEILLIR AU MIEUX ÉTUDIANTS ET CONFRÈRES

Pour Sébastien Lacroix, enseignant en Staps, directeur du département des Sciences de l'éducation et Sciences sociales de l'UPEC et chargé de mission accompagnement à la transformation pédagogique, la rentrée se prépare très en amont et concerne aussi bien les étudiants que les confrères. Éclairage en trois verbes qui ont leur importance.

ANTICIPER

Aux mois d'avril-mai, pendant que les étudiants révisent leurs partiels, l'heure est déjà à la préparation de la prochaine rentrée pour les enseignants-chercheurs. Concrètement ? Le travail commence dès le printemps. « Nous devons assurer le recrutement des futurs collègues : vacataires, contractuels ou ATER qui nous aideront à assurer les enseignements durant toute l'année », explique Sébastien Lacroix. En parallèle, en fonction des différents résultats des questionnaires d'évaluation rendus par les étudiants, mais aussi de conseils de perfectionnement, l'année universitaire suivante se dessine. Cela concerne « la modification des modalités de contrôle des connaissances et compétences » mais aussi le contenu même des enseignements.

ACCUEILLIR

« Si nous avons peu de mouvements, en dehors des vacataires, contractuels et ATER, chaque arrivée implique évidemment un premier contact », poursuit Sébastien Lacroix. En fin d'année, le futur enseignant

visite ainsi son nouveau département, le temps d'une demi-journée. Au sein des composantes, la fin des enseignements au regard du calendrier universitaire permet d'organiser l'intégration avec des premières rencontres et une explication du fonctionnement. « Bien sûr, la réunion de rentrée sert également à les présenter à l'ensemble de l'équipe », mais tout au long de l'année, les responsables d'enseignement organisent des réunions d'ajustement des enseignements. Et en cours de semestre, des réunions d'harmonisation, des points sur les résultats des étudiants et des créations de projets sont dans les agendas des enseignants, afin de souder l'équipe et d'avancer ensemble.

ACCOMPAGNER

Cette année, 330 étudiants entrent en L1 SESS. Difficile pour les enseignants d'apporter à tous les néo-bacheliers un accompagnement personnalisé. Aussi, deux outils viennent rendre la tâche plus facile à ceux qui découvrent les lieux : une application mobile UPEC Sess et le premier cours Méthodologie de Travail Universitaire, qui se déroule en petits groupes. Sébastien Lacroix, comme plusieurs de ses collègues, associe une pédagogie très structurée dès les premiers cours à des moments informels avec les élèves, en début de séance, pour échanger et se familiariser avec les attentes de l'université. Un dialogue qu'il poursuivra tout au long de leur cursus : « Ces temps sont très importants [...] et perdurent pendant leurs trois années de formation en licence, au minimum. » ●



Le CIDP

(Centre d'ingénierie et de développement pédagogique)



Émilie Garcia

Ingénieure pédagogique

Magali Vergnes

Directrice du CIDP

Johann Nicod et Nathivel Kissita

Ingénieurs pédagogiques et spécialistes de la pédagogie numérique

LE CIDP PRÉPARE LA NOUVELLE ANNÉE

Derrière ce nom complexe, se cache un service d'accompagnement essentiel à l'UPEC. À chaque rentrée, ses agents suivent et soutiennent les enseignants-chercheurs dans leurs activités professionnelles et pédagogiques. Une mission qui recouvre de nombreuses pratiques, comme l'accompagnement à la transformation des pratiques pédagogiques, la mise en place des enseignements numériques et la coordination et la mise en œuvre du projet PULSE (Parcours universitaires en licence au service des étudiants), deux sujets cruciaux abordés en coulisses lors de cette rentrée 2022.

UNE RENTRÉE PAS COMME LES AUTRES

Au Centre d'ingénierie et de développement pédagogique, la rentrée se vit sur deux temporalités différentes. D'un côté, se poursuivent les missions pour répondre aux demandes des enseignants : « Nous suivons leur rythme, et préparons avec eux le calendrier des projets pédagogiques proposés dans le cadre des formations, explique Émilie Garcia, ingénieure pédagogique, et leur agenda est particulièrement chargé ! » D'autre part, le service reprend en septembre les activités au long cours. Quand l'équipe se retrouve, les deux temporalités se

rejoignent : « C'est la question du sens et du plaisir à travailler ensemble qui permet de débiter l'année dans les meilleures conditions possibles », raconte Magali Vergnes, directrice du CIDP. « La période estivale constitue une pause dans le déploiement des projets. La rentrée constitue donc un moment important pour solliciter les équipes pédagogiques, faire le point sur les objectifs... et réengager les personnels dans une démarche collective. »

Un engagement qui se mesure, par exemple, autour de la question du numérique, l'un des domaines d'expertise du CIDP : « Nous préparons dès le mois de juin un état des lieux de l'usage de chaque plateforme pour en identifier les fonctionnalités les moins utilisées, améliorer celles plébiscitées par les enseignants, ou créer des tutoriels sur tel et tel sujet », expliquent Nathivel Kissita et Johann Nicod, ingénieurs pédagogiques et spécialistes de la pédagogie numérique. À la rentrée, toutes les équipes se mobilisent sur les besoins immédiats des enseignants : « Nous nous devons de répondre en moins de 48h à leurs demandes. En ce mois de septembre, les équipes s'affairent : chaque requête est centralisée puis transmise aux personnes spécialistes du sujet. » Nathivel Kissita et Johann Nicod traitent notamment des plateformes d'apprentissage à distance, Émilie Garcia des projets de transformation pédagogique

en section SESS-Staps... Et pour cette dernière, la rentrée est aussi le moment d'assurer la continuité du projet PULSE, un des chantiers principaux du CIDP.

PROJET PULSE : UN ENJEU DE LA RENTRÉE 2022

« Cette rentrée revêt un enjeu tout particulier, car le NCU-PULSE que nous déployons fera l'objet d'une évaluation complète par l'Agence nationale de la recherche (ANR) », explique Magali Vergnes. Au cœur du CIDP, le programme NCU-PULSE accompagne la transformation pédagogique de la licence, dans chaque composante. Le projet s'adapte en fonction des besoins exprimés par chaque composante, qu'il s'agisse du déploiement de la démarche compétence, de la conception d'activités intégratrices ou encore de la transformation progressive des pratiques pédagogiques. En cours de déploiement depuis trois ans, PULSE a ainsi créé de nouveaux contenus pédagogiques à destination des élèves infirmiers, modifié les objectifs de la licence Staps par rapport aux situations professionnelles actuelles, et soutient les enseignants, étudiants et tuteurs au travers de différents modules d'apprentissage (MOOC, cours en autoformation, parcours de formation additionnelle), pour ne citer que quelques exemples parmi les neuf projets accompagnés par le CIDP..

Ce programme requiert une parfaite synchronisation des personnels du CIDP avec les enseignants : « Notre rôle est celui d'un accompagnateur, d'un facilitateur : être à l'écoute est le plus important », résume Émilie Garcia. Aussi, dans le cadre de PULSE, l'ingénieur pédagogique se met au service des différents enseignants, pour construire avec eux « des méthodes qui pourraient aider à résoudre leurs problématiques pédagogiques de formations ». Une stimulation du rôle « créatif » des enseignants quant à la transformation pédagogique est donc à l'oeuvre en permanence dans ce projet, qui sera évalué au premier semestre 2023. « Cela va nous permettre de mesurer l'impact de la transformation pédagogique initiée ou consolidée, et d'évaluer leur réussite », résume Magali Vergnes : si le programme a fait l'objet d'un point d'étape en janvier 2022 « très encourageant », différents éléments restent à consolider d'ici à cette nouvelle étape. Pour préparer celle-ci, la directrice du CIDP le confirme : « Les enseignants impliqués dans les projets constitutifs du dispositif général, les équipes administratives et techniques des directions partenaires et toute l'équipe du CIDP sont pleinement mobilisés. »

LE NUMÉRIQUE, TOUJOURS AU CŒUR DE LA RENTRÉE DU CIDP

Au CIDP, le travail sur les plateformes d'apprentissage en ligne et de ressources numériques a une importance particulière en cette rentrée. « L'année 2021-2022 a été la première durant laquelle Moodle s'est imposée comme la plateforme de cours pour toute l'université », affirment Nathivel Kissita et Johann Nicod. Aussi, les deux ingénieurs pédagogiques travaillent sur une

grande première : l'archivage et la réinitialisation de l'ensemble des cours de l'année passée et de leurs mises à jour pour les nouvelles promotions. Une tâche ponctuelle qui va de pair avec un suivi sur plusieurs années universitaires des progrès technologiques. Preuve en est, les deux agents sont particulièrement impliqués « dans un projet de learning analytics » qui offre aux enseignants un suivi de la progression des étudiants et propose des outils de remédiation afin d'éviter les situations de décrochage. En lien avec l'approche de PULSE, Nathivel Kissita et Johann Nicod participent, avec le soutien technique de la DSI, à la création d'une plateforme de portfolio numérique, un dispositif pédagogique novateur reposant sur l'apprentissage et l'évaluation par les compétences... Pour ces deux spécialistes, qui choisissent, intègrent et assurent le support de l'ensemble des solutions d'apprentissage de l'UPEC (cours en ligne, langues étrangères, anti-plagiat, classes virtuelles, orthographe), comme pour l'ensemble du CIDP, cette rentrée 2022 correspond donc à la consolidation des activités initiées depuis plusieurs années, avec comme objectif à long terme une véritable transformation de la pédagogie telle qu'on l'entend à l'UPEC ! ●

NCU-PULSE, UN PROJET DE TRANSFORMATION MAJEUR... ET DE NOUVEAUX MÉTIERS !

C'est un métier encore méconnu : les ingénieurs pédagogiques contribuent à la transformation en profondeur des formations. NCU-PULSE, le programme de l'UPEC en lien avec le dispositif national des Nouveaux Cours Universitaires, concrétise l'apport de ses personnels dans le renouvellement des formations à l'université. Avec 11 projets financés au sein des différentes composantes, sur dix ans, PULSE (Parcours universitaires en licence au service des étudiants) se veut un plan ambitieux, qui devrait voir l'intégralité des formations de licences transformées d'ici 2029. Ingénieurs pédagogiques et enseignants y travaillent ensemble. Au programme : valorisation de « l'approche par compétences », maîtrise accrue des outils numériques et individualisation des parcours figurent en fil rouge de cette grande campagne accompagnée par le LIRTES (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales) sur le plan de la recherche.

LA CONVENTION CITOYENNE ÉTUDIANTE

Mise en place d'éco-délégués, distribution de paniers bio aux étudiants, création prochaine de potagers partagés... La rentrée 2022-2023 donne à voir les premières réalisations votées par la Convention Citoyenne Étudiante, lancée en 2021 à l'UPEC. Désormais pérennisé, ce dispositif innovant, d'un point de vue pédagogique, démocratique et numérique, revient cette année avec pour thème la vie digitale des étudiants.



UNE PREMIÈRE ÉDITION EMBLÉMATIQUE

« Le slogan 'université engagée' doit pouvoir être transformé en action. » Tels sont les mots d'Émilie Frenkiel, maître de conférences en sciences politiques à l'UPEC, directrice adjointe de l'IEP et membre fondateur du Living Lab AlgoPo. Spécialiste des questions de gouvernances horizontales, l'enseignante-chercheuse a l'idée, il y a deux ans, d'organiser une partie des cours de master sous la forme d'un exercice pratique : la création d'une Convention Citoyenne. Le format existe dans de nombreux pays, et vient alors d'être promu en France, à travers la Convention Citoyenne pour le Climat. Le projet de départ évolue rapidement : devant l'adhésion des étudiants et la révolution institutionnelle qu'un tel cadre peut enclencher, l'équipe pédagogique du master décide d'élargir le dispositif, et d'en faire un véritable outil démocratique au service de la vie des étudiants dans l'université. Le thème choisi pour la première édition résonne donc avec l'actualité de 2020-2021 : « Au fil des discussions avec des personnes d'autres filières, dont Lolita Rubens, du groupe de travail climat, Matthias Beekmann, directeur de l'OSU, sans oublier Joëlle Faure, responsable SCUJO-BAIP, ni Olivier Michel et Hajar el Karmouni de l'EPISSEN, la question de l'alimentation a fait consensus, d'autant plus qu'à l'époque, les confinements ont occasionné des



Émilie Frenkiel
Maître de conférences
en sciences politiques

problèmes d'approvisionnement et ont montré la précarité des étudiants », se souvient Émilie Frenkiel.

UNE RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE ET NUMÉRIQUE

Dans ses recherches, Émilie Frenkiel analyse et utilise un outil de prise de décision numérique participatif, Décidim, aujourd'hui pleinement intégré à la Convention Citoyenne Étudiante. Cela aboutit à un dispositif entièrement transparent, où retrouver les propositions et délibérations, et interagir. À l'automne 2021, la première édition de la CCE aboutit à présenter 82 idées. Grâce au soutien matériel de l'UPEC, au retour bienveillant de la ville de Fontainebleau et à la force de conviction des étudiants, cette Convention remporte un grand succès. Dans ses grandes lignes, le dispositif permet à la fois de former et d'informer les membres étudiants sur les sujets traités, et de voir émerger leurs propres idées. « Les conventions citoyennes ont été utilisées dans le cadre de la réflexion sur le mariage pour tous en Irlande et l'écriture d'une nouvelle constitution au Canada,



LES CONVENTIONS CITOYENNES ONT ÉTÉ UTILISÉES DANS LE CADRE DE LA RÉFLEXION SUR LE MARIAGE POUR TOUS EN IRLANDE ET L'ÉCRITURE D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION AU CANADA. L'INTÉRÊT DU DISPOSITIF SE MESURE À TRAVERS L'ÉVOLUTION DES OPINIONS AU COURS DES FORMATIONS ET DES DÉBATS ASSOCIÉS À LA CONVENTION.



Restitution des propositions étudiantes sur la scène du théâtre de Fontainebleau.

en Colombie-Britannique, précise Émilie Frenkiel, et l'intérêt du dispositif se mesure à travers l'évolution des opinions au cours des formations et des débats associés à la convention. » En 2021, une centaine d'étudiants de l'UPEC ont ainsi participé à la mise en œuvre des idées, mais aussi de la co-construction de ce nouveau cadre démocratique, horizontal et décentralisé, accueilli avec enthousiasme par la présidence de l'université, qui a souhaité immédiatement reconduire le dispositif.

UNE DEUXIÈME ÉDITION MULTIDISCIPLINAIRE ET ENGAGÉE

« Quel numérique pour quelle société ? » Voilà le nouvel enjeu posé pour la deuxième édition de la Convention Citoyenne Étudiante. Cet automne, des étudiants issus de filières science politique, informatique, mais aussi droit, vont former assemblée et groupes de travail afin de penser cette question du numérique. Renforcé par un soutien de la présidence et de plusieurs UFR et labos de recherche, cette édition s'accompagne d'un hackathon avec les ingénieurs de l'EPISSEN. De quoi encourager davantage l'importance du dispositif dans les institutions de l'université, à l'heure où Émilie Frenkiel envisage « l'embauche d'un contrat étudiant et la création d'un média » pour accompagner cette innovation démocratique majeure dans la vie de l'UPEC ! ●

LE MOT QUI COMPTE

Dans chaque numéro d'*UPEC Le Mag*, nous proposons aux personnels, étudiants et partenaires de l'université de réagir à un mot... qui compte ! Quoi de plus normal que de commencer par l'un des plus importants dans le projet de l'université : engagement.

« Je travaille à temps partiel dans une structure de personnes âgées porteuses de handicap. Je fais des recherches quotidiennes dans le cadre de mon doctorat à l'UPEC pour intégrer l'intelligence artificielle à l'éducation en faveur des apprenants porteurs de handicap. N'est-ce pas cela s'engager au quotidien pour espérer un changement à long terme ? »

SYLVAIN MIKLOHOUN,
1^{er} année de Doctorat Sciences
de l'éducation (LIRTES)

« Prendre un engagement, c'est avant tout une question de confiance. C'est mettre en œuvre tous les moyens pour que l'objectif sous-jacent à cet engagement soit atteint. C'est aussi gagner et conserver la confiance des personnes, car sans confiance, il n'est pas possible de travailler efficacement en équipe et de réussir un projet. Nous ne pouvons réussir seuls. Nous sommes tous dépendants les uns des autres. »

RÉMY JACOB,
Responsable domaines formation,
documentation et pédagogie
à la DSI de l'UPEC

« L'engagement est ce qui me permet de tenir une ligne de conduite et de ne pas abandonner une action débutée tant qu'elle n'est pas achevée. Lorsque je prends un engagement, je m'investis et m'implique pleinement dans des projets et des actions qui me tiennent à cœur, je prends le temps de les accompagner au mieux et de les mener jusqu'à leur terme. »

ÉLISE CHESSARI,
Responsable de scolarité au sein de l'UFR Sciences
de l'éducation, sciences sociales et Staps



ENGAGEMENT

« À l'Afev, l'engagement étudiant est au cœur de notre projet associatif. Aujourd'hui ce sont 18 000 étudiants engagés à nos côtés pour contribuer à une société plus solidaire grâce à une action au plus près des quartiers et des habitants. Le partenariat qui lie l'Afev à l'UPEC depuis plusieurs années permet de porter la question de l'engagement encore plus loin, notamment avec la démocratisation de la reconnaissance de cet engagement au sein du cursus universitaire de chaque étudiant engagé. »

MOUSSY LAZA,
Déléguée territoriale à l'Afev 94

« L'engagement s'exprime au travers des relations directes avec les chercheuses et chercheurs pour les aider à concrétiser efficacement la démarche financière, protéger leur propriété intellectuelle et faciliter les tâches administratives liées à leurs activités. Maximiser la possibilité de succès des projets de recherche et valoriser leur travail pour leur épanouissement professionnel actuel et futur. »

MONICA HENAO,

Responsable du Pôle UPEC Transfert & Innovation (UTI)

« L'engagement, c'est aimer ce que l'on fait, le faire avec enthousiasme. Voir son travail comme une chance de pouvoir contribuer au développement de ses étudiants, d'être là pour eux, d'avoir un vrai regard sur eux. Il est important d'avoir ce même positionnement à l'égard de mes collègues. »

ANNA FRENYO,

Enseignante d'anglais (PRCE) à l'EPISEN

« Je m'engage à accomplir tout ce qu'il est nécessaire d'accomplir et à me faire plaisir dès que je peux. C'est un contrat avec moi-même. Il y a aussi mon engagement envers les autres. Aider autrui à accomplir ses objectifs, créer un sourire et du plaisir. Partir du principe que notre microcosme est lié d'une façon ou d'une autre au macrocosme qui nous entoure. C'est ainsi que nos horizons s'élargissent ! L'engagement étant au centre de cette pensée. »

KEANU DUPOUX,

Étudiant en Master 1 MEEF Anglais à l'Inspé de l'académie de Créteil



Université Paris-Est Créteil (UPEC)
61, avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

www.u-pec.fr



**SUIVEZ TOUTE L'ACTU DE L'UPEC
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

 **Instagram**
UPECofficiel

 **Facebook**
/upec.official

 **Twitter**
@UPECactus

 **LinkedIn**
Université Paris-Est Créteil – École

 **Youtube**
UPECofficiel



Vous souhaitez poser une question ?

Faire une remarque ?

Vous abonner à UPEC Le Mag ?

Envoyez un mail à : lemag@u-pec.fr